



## Lutter contre la pauvreté des enfants

### Un logement sain, une condition pour bien grandir Solutions de logement pour des familles monoparentales ou nombreuses en situation précaire

#### Quels critères de sélection ?

Cet appel vise à soutenir des projets qui permettent aux familles monoparentales et/ou familles nombreuses en situation de précarité d'accéder à un logement décent et sûr, et d'assurer par ce biais une plus grande égalité des chances à leurs enfants. Il est important que ces projets veillent à protéger l'équilibre et l'unité des familles accompagnées (qu'elles puissent rester ensemble dans un environnement familial et sécurisant) et à proposer un cadre qui permet de se sentir "chez soi", de s'ancrer dans son quartier ou voisinage.

L'appel est ouvert aux acteurs du logement, aux organisations sociales, aux autorités locales et aux collaborations entre les secteurs privé et public. Une collaboration intégrée avec des associations actives auprès des familles vulnérables est fortement encouragée. Les projets doivent s'inscrire dans la durée, et ne pas se limiter à une action ponctuelle.

Par exemple, des projets qui :

- Offrent des aides locatives complémentaires (prêts, cautions locatives, primes à la location) au système de primes déjà existant, afin que l'installation dans un logement devienne plus abordable pour les familles vulnérables ;
- Augmentent la proportion de logements abordables pour les familles vulnérables par la captation de logements ou en s'appuyant sur de nouvelles formes d'habitat ou de propriété ;
- Proposent de la médiation et/ou de l'accompagnement des familles dans les démarches de recherche de logement et de prise en location/le maintien dans le logement/la prévention des expulsions;
- Préviennent les expulsions et luttent contre le sans-abrisme des familles ;
- Favorisent la transition rapide des foyers/logements précaires vers un logement plus durable et stable, et soutiennent l'ancrage local des familles accompagnées au sein de leur quartier ou voisinage ;
- Contribuent à rénover ou réhabiliter des logements de mauvaise qualité pour les rendre plus sains, durables ou abordables (par exemple : installation de panneaux solaires, isolation) ;
- Promeuvent la mise à disposition des espaces dormants inoccupés (par exemple: campagnes de mobilisation des logements vacants) ;

La préférence sera donnée aux approches innovantes, aptes à inspirer d'autres projets, ou aux initiatives qui approfondissent ou élargissent un projet existant dont l'efficacité a été prouvée. Le potentiel d'impact, la qualité de l'accompagnement et la capacité à mesurer les résultats des actions menées sont pris en compte par le jury.

## Critères supplémentaires

Les initiatives soumises :

- sont élaborées, il y a un plan d'action clair ;
- résultent idéalement d'une coopération entre différents partenaires et acteurs (locaux) et présentent la possibilité de renforcer ou formaliser ultérieurement les trajectoires et partenariats qui s'avèrent fructueux ;
- comportent également un plan d'évaluation clair avec des indicateurs de performance clés (c'est-à-dire qu'ils sont orientés vers l'impact et se concentrent fortement sur l'auto-évaluation) : Quel défi voulons-nous relever ? Quel changement voulons-nous apporter ? Comment pouvons-nous savoir si nous y parvenons et ce qui pourrait être amélioré ? Quels enseignements pouvons-nous partager ?);
- Ont la possibilité de présenter un modèle innovant et de faire office de laboratoire pour tester de nouvelles approches.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique  
RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES  
TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

